

Séminaire de Formation de la



Société Française de
Lutte contre le Sida

« PSY ET SOMATICIENS : UNE CLINIQUE PARTAGÉE (?) »

19 juin 2009

Lieu de la formation :

Mairie du X^{ème} arrondissement
72 rue du Faubourg Saint-Martin
75010 Paris

« Psy et somaticiens : une clinique partagée (?) »

La prise en charge médicale de l'infection par le V.I.H. a changé. On parle de maladie chronique ou persistante, bien contrôlée par des traitements « simples et efficaces ».

Ainsi les choses sembleraient revenir à leur place : le médecin détient le savoir et l'éducateur thérapeutique s'assure d'une bonne compréhension de la maladie et des traitements par le patient. Dans cette normalisation, le questionnement, aussi bien des patients dans leur vécu, que des soignants dans leur pratique, n'aurait plus la même acuité et pourrait sembler obsolète à certains. Cette journée sera l'occasion de faire le point sur notre collaboration actuelle et sur les perspectives d'avenir dans le contexte contemporain où le contrôle des résultats et la valorisation des performances techniques semblent laisser moins de place à l'écoute et à la parole.

Bulletin à adresser à :

Secrétariat SFLS – COREVIH
Hôpital du Tondu
Groupe Hospitalier Pellegrin
33076 BORDEAUX
Tél : 0820 820 151
Fax : 05 56 79 60 87
e-mail : sfls@wanadoo.fr
Site internet : www.sfls.aei.fr



Association régie par la loi 1901 - Enregistrée le 21 avril 1994 à la Préfecture du Nord n° 5/28995

C.O.R.E.V.I.H. - Hôpital du Tondu - Groupe Hospitalier Pellegrin
Place Amélie Raba Léon - 33076 BORDEAUX Cedex

n° indigo 0 820 820 151 - Fax 05 56 79 60 87 email: sfls@wanadoo.fr

N° Agrément Formation : 72333047233

N° Agrément FMC : 100258

Formation continue validante : 4 crédits par demi-journée

« PSY ET SOMATICIENS : UNE CLINIQUE PARTAGEE (?) »

Vendredi 19 juin 2009

8 h 30 : Accueil – café

Matin : 9h - 12h30

Introduction - Modérateur

Docteur Roser CEINOS

PH Psychiatre – Comité Sida Sexualités Prévention

EPS de Ville-Evrard (93)

« DISPARITION D'UNE COLLABORATION PRECIEUSE A L'HOPITAL SAINT JOSEPH »

Frédérique LAVAL

Psychologue Clinicienne

Ex-service des maladies infectieuses

Hôpital Saint-Joseph (Paris)

« PARTAGER N'EST PAS PECHER »

Martine SHINDO

Psychologue Clinicienne

Service des Maladies Infectieuses

Hôpital Saint-Louis (Paris)

« QUELS TOURMENTS DE L'AME AUJOURD'HUI »

Professeur Willy ROZENBAUM

PU-PH – Hôpital Saint-Louis (Paris)

« INFIRMIERE PSY A L'HOPITAL GENERAL : LA DOUBLE CULTURE »

Sandra FERNANDEZ

Infirmière – équipe PSY/VIH -

Hôpital Jean Verdier (Bondy - 93)

DEJEUNER - BUFFET

Après-Midi : 14h - 17h

Modérateur

Docteur Denis LACOSTE

Président de la SFLS et COREVIH Aquitaine

« PSY-SOMA : QUE SAVENT LES PSYCHIATRES ET LES GENERALISTES LES UNS DES AUTRES ? »

Docteur Jean-Pierre AUBERT

Réseau Ville-Hôpital-Paris Nord (Paris)

« L'INCONSCIENT HOSPITALISE »

Sophie DUNOYER

Psychologue Clinicienne

SMIT - Hôpital Delafontaine (Saint-Denis - 93)

CSST Le Corbillon

« QU'APPORTE LA COLLABORATION SOMATICIEN/PSYCHIATRE DANS L'OBSERVANCE THERAPEUTIQUE CHEZ LES PATIENTS VIH ? »

Professeur Pierre DELLAMONICA

PU-PH - Infectiologue – CHU de Nice

Docteur Faredj CHERIKH

PH Psychiatre

Psychiatrie de Liaison – CHU de Nice

DISCUSSION GENERALE - CONCLUSION

Echanges – débats après chaque intervention

Discutant : Miguel-Ange GARZO, psychologue – ARCAT (Paris)

Bulletin d'inscription

« PSY ET SOMATICIENS : UNE CLINIQUE PARTAGEE (?) »

19 juin 2009

NOM :

Prénom :

Profession :

Adresse personnelle :

.....

Tél. : E-Mail :

Adresse employeur :

.....

Tél. : E-Mail :

FRAIS D'INSCRIPTION : 90 EUROS

Sauf mention contraire, ces frais incluent l'accès aux sessions de formation, les repas du midi et le matériel pédagogique distribué. Ils ne comprennent pas les frais d'hébergement, les repas du soir et les petits-déjeuners lorsque la formation a lieu sur plusieurs jours.

Association, institution, organisme de formation ou de gestion de formation a qui devra être transmis la facturation :

.....

.....

Adresse

.....

.....

Merci de transmettre la notification d'acceptation de financement par cet organisme, avec le bulletin d'inscription.

Les formations de la SFLS sont essentiellement financées par les frais d'inscription, complétés par des subventions de l'industrie pharmaceutique.

Pour vous inscrire à cette formation, il est nécessaire que vous formuliez une demande auprès de l'organisme dont vous dépendez (institution, organisme de formation ou association). En cas d'impossibilité de financement institutionnel, la SFLS vous offre la possibilité de vous inscrire à titre individuel pour un montant de 35€. Si vous choisissez cette option, vous devez obligatoirement transmettre à la SFLS la notification de refus de prise en charge de l'organisme dont vous dépendez.